

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Luxembourg

Parc Privé « L'abri aux Ifs »

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Nom du jardin	Parc Privé « L'abri aux Ifs »
Date de création	second tiers du XVIII ^e siècle ; seconde moitié du XIX ^e siècle ; depuis 1990
Province	Luxembourg
Arrondissement	Arlon
Commune	Attert
Coordonnées	route de Thiaumont, 88 ; 6717, Nobressart ;
Localisation	Latitude : 49.7372482 Longitude : 5.722089500000038

Historique

Depuis ses origines (vers 1730) et jusqu'en 1990, la propriété, implantée à l'écart du village de Nobressart, a appartenu à la famille Jeanty, dont les membres sont notaires de père en fils depuis plusieurs générations. Le corps de logis était flanqué d'une aile en retour d'angle au sud-ouest - probablement une ancienne orangerie - et d'une dépendance au nord-est. L'ensemble établi suivant un plan en U, encadrait une cour d'honneur agrémentée d'un bassin central en pierre placé sous l'ombrage de deux ifs, toujours présents. Au sud-ouest, un jardin régulier planté de buis et partiellement ceinturé d'un haut mur en schiste, conduisait à une petite zone de culture potagère, aujourd'hui reconvertie en verger. Vers le milieu du XIX^e siècle, comme semble le confirmer l'âge des plus vieux sujets, les terrains en rive sud de l'Attert sont aménagés en parc paysager. Au fil des années, celui-ci est complété d'un plan d'eau agrémenté d'une île. Au XX^e siècle, la démolition du volume de dépendance permet d'ouvrir largement la vue sur le parc. À partir des années 1990, la propriété bénéficie de nouvelles campagnes de plantation et de travaux de restauration touchant prioritairement les abords de la demeure où est créé un jardin dans l'esprit « Cottage anglais ». Les rives de l'Attert, les prés humides ainsi que les zones boisées font l'objet d'opérations d'entretien ponctuelles favorisant l'implantation d'une flore et d'une faune indigènes. Soucieux de l'avenir du patrimoine naturel et culturel de la région, les propriétaires du lieu ont fondé l'association sans but lucratif « L'Abri aux ifs » destinée à y promouvoir des rencontres culturelles et des randonnées nature en ce « rare endroit privilégié où la création de la nature et la créativité humaine se rejoignent », selon une citation du Professeur Ilya Prigogine.

Description

Éléments architecturaux : Le côté ouest de la propriété est bordé par un mur de clôture en pierre percé de deux entrées, l'une à gauche de la demeure, l'autre, à l'angle sud du parc. La première, marquée par deux courts piliers en pierre sous un amortissement en forme de pomme de pin stylisée, ouvre sur une cour. Celle-ci est bordée à l'ouest par une ancienne orangerie en schiste crépis élevée en retour d'angle, largement ouverte vers la cour par de hautes baies à linteau droit et coiffée d'une toiture d'ardoise à croupes. Non loin de la demeure, vers l'est, subsiste une ancienne glacière sous tertre en pierre de schiste. Le jardin situé derrière l'habitation est bordé à l'est par un muret de soutènement en schiste. Deux courts piliers en pierre sommés d'un amortissement sphérique reposant sur une console trapézoïdale, marquent sans doute un ancien accès du jardin. Un mur en pierre de schiste et ardoise, partiellement abaissé, sépare le jardin d'agrément du verger. Au sud, au-delà du jardin, se tient l'ancienne ferme, intégrée à la propriété au XIX^e siècle.

Éléments mobiliers : Dans la cour, corbeilles de fruits en plâtre sur piédroits en béton et bancs. À l'arrière, imposante vasque en béton et plâtre. Dans le jardin d'agrément, élégant mobilier ancien, en bois et fonte imitant le branchage.

Éléments végétaux : Dans l'ancien jardin régulier, abondamment fleuri de plantes vivaces, quelques buis (*Buxus sempervirens*) rappellent le tracé d'anciens parterres. Dans la cour d'honneur, deux remarquables ifs (*Taxus baccata*) probablement plantés vers 1730. Non loin, un hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula'), un érable à feuille panachée (*Acer platanoides* 'Leopoldii'), quelques marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) et marronniers à fleur rouge (*Aesculus x carnea*), trois érables planes (*Acer platanoides*). Dans le versant sud-ouest plongeant sur la vallée de l'Attert, quelques massifs d'aulne (*Alnus incana*), un peuplier picard (*Populus x canescens*), un hêtre pourpre dépérissant (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un frêne pleureur (*Fraxinus excelsior* 'Pendula') et trois marronniers à fleurs rouges (*Aesculus x carnea*) côtoyant un vieux verger d'arbres de haute-tige. Longeant la propriété au sud-ouest, allée mixte constituée de hêtre vert (*Fagus sylvatica*), de frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et de charme (*Carpinus betulus*); à l'extrémité de l'allée, un platane commun (*Platanus x acerifolia*) et un hêtre à feuilles laciniées (*Fagus sylvatica* 'Laciniata'). Bordant l'Attert, quelques cépées de saule blanc (*Salix alba*) et un peuplier picard (*Populus x canescens*). Dans la zone boisée près des deux plans d'eau (à l'est), un alignement de frêne commun (*Fraxinus excelsior*). À la pointe sud-ouest de la propriété, un remarquable chêne sessile (*Quercus petraea*) solitaire.

Potager : Au sud-ouest du logis, au-delà d'un premier espace partiellement délimité par de hauts murs en schiste, quelques marches introduisent à l'ancienne zone potagère, aujourd'hui occupée par des fruitiers de basse-tige. Quelques vieux poiriers palissés garnissent le mur sud du logis. Derrière la ferme, verger de plein vent et, au nord-ouest de l'ancien jardin régulier, verger replanté de variétés traditionnelles.

L'eau : Dans la cour d'honneur, un bassin en pierre intégré dans le parterre de gazon central est placé sous l'ombrage de deux très vieux ifs. La propriété est traversée par l'Attert, autrefois dénommé ruisseau de Nobressart. Au nord-est du logis, un plan d'eau en voie d'assèchement, agrémenté d'un îlot arboré, domine la vallée. Plus à l'est, dans la zone boisée, deux étangs en ligne sont alimentés par des sources. Deux petites îles ponctuent le premier tandis que le second est en voie d'assèchement.

État de conservation : Des jardins réguliers de la fin du XVIII^e siècle, sont conservés les murs d'enceinte et les murets de soutènement de l'espace clos qui s'étire au sud-ouest du logis ainsi que certains axes et éléments de buis taillés. Le parc paysager du XIX^e siècle a souffert d'une longue période de désintérêt : les plans d'eau sont en voie d'assèchement, de nombreux arbres ont disparu suite aux tempêtes des années 1990, les prairies sur le versant est de l'Attert évoluent en espaces naturels. Durant le XX^e siècle, un bâtiment faisant pendant à l'ancienne orangerie a été rasé.

Maintenance : Depuis une dizaine d'années, la propriété fait l'objet d'opérations de restauration progressive. De nouvelles plantations ont été mises en place, en remplacement de vieux sujets dépérissants. Les sentiers et la cour d'honneur ont été récemment empierrés. Les topiaires, haies et mixed-borders font l'objet de soins attentifs. Une gestion minimale mais suffisante permet de transformer le versant est de l'Attert en une vaste zone d'intérêt naturel, propice au développement de la faune et de la flore régionales. Une prochaine phase de travaux concernera la réhabilitation des plans d'eau.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 202/1

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 68/3 (Nobressart) Impr. coul. 1898

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 68/3

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 68/3/4

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

L'abri aux Ifs. Peinture à l'huile par Thierry Bosquet, s.d. (années 1990).

Bibliographie

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : 16 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Didier Hoyos / Odile Moreau

Date de création de la notice : 2003-02-15

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : À la française

Type : Paysager